

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LATIN ET DE GREC DE L'ACADEMIE DE NANTES. - LE 25 JANVIER 2014 A L'INSTITUT MUNICIPAL D'ANGERS.

Vingt-et-un professeurs, venus de tous les départements de l'Académie, assistent à cette Assemblée générale de 2014. La présidente de l'association, Claire Laimé-Couturier, rappelle d'abord le programme de cette journée, consacrée le matin à l'assemblée en elle-même et l'après-midi à la conférence de Dominique Augé venue nous présenter ses réflexions sur « La Lecture en Langues et Cultures de l'Antiquité » — cette conférence fut très intéressante, riche, éclairante, de l'avis général des présents !

I. Rapport d'activité

Claire Laimé-Couturier remercie d'abord toutes les bonnes volontés fondées sur le volontariat des membres du Bureau, mais aussi des sympathisants de l'APLG.

Un bureau jeune et dynamique

Il se compose de douze membres et se caractérise par l'arrivée de jeunes collègues dynamiques et volontaires. Un rappel est fait de l'état des réunions départementales qui ont déjà eu lieu en **Loire-Atlantique** et dans la **Sarthe**. Le projet prend forme dans le **Maine-et-Loire**. Reste à trouver un lieu de réunion, accessible et gratuit. En **Vendée** se pose le problème de la mobilisation des collègues. Ceux-ci sont invités à découvrir l'exposition « Sous le regard de Saturne » présentée au CDPP, dans le cadre des « Journées de l'Antiquité », le mercredi 19 mars.

La promotion et la défense des Langues et Cultures de l'Antiquité

- Un document a été rédigé par l'APLG pour rappeler les établissements qui offrent une formation en latin et/ou en grec.
- L'APLG soutient aussi la motion de la CNARELA sur la disparition du CAPES de Lettres classiques.
- Le concours Euroclassica (latin et grec) a été relayé auprès des adhérents. Sept ou huit collègues y ont participé. Ce concours permet d'obtenir le label européen, comparable au niveau A2 pour les langues vivantes.
- On recense actuellement entre 80 et 90 adhérents, dont quelques-uns en attente du règlement de la cotisation.
- Le nouveau site de l'APLG continue ses changements et est alimenté quasi quotidiennement par Catherine Sorin.
- Un seul bulletin sera envoyé cette année pour des problèmes de coût, d'autant qu'il est doublé aussi d'un bulletin électronique. Cependant, il est décidé de garder quand même le bulletin papier, parfois plus accessible à certains participants ou à certaines institutions.
- Une rencontre a eu lieu avec le Recteur de l'Académie, le 12 juillet 2013. Il se déclare favorable aux langues anciennes et semble écouter favorablement les deux pistes suggérées par l'APLG : tout d'abord, l'envoi d'une lettre de cadrage aux chefs d'établissements rappelant la place des LCA dans les DHG. Il a été alors suggéré que l'annonce du Prix Jacqueline de Romilly soit assorti d'un petit mot du Recteur écrit dans le même esprit à l'égard des LCA ; mais le Prix n'a pas été, semble-t-il, reconduit... Une deuxième proposition a été faite aussi, celle d'une journée conjointe entre l'Inspection pédagogique et l'APLG. Il s'agirait par exemple de la venue d'un conférencier.
- On rappelle enfin la participation de l'APLG aux activités de la CNARELA : assemblées générales, journées d'Octobre...

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité.

II. Bilan financier

Examen de l'année 2013

La trésorière de l'APLG, Anne-Béatrice Chabrisoux, nous fait le bilan de l'année précédente (en annexe) : elle attire notre attention sur les frais du bulletin papier (impression et frais postaux qui ont été réduits au final à l'envoi d'un seul bulletin).

Le bilan financier est voté à l'unanimité.

Le budget 2014

Les différents types de frais de déplacements sont évoqués : déplacements pour le bureau, déplacement des

représentants de l'APLG aux activités de la CNARELA. Un vote est fait à l'unanimité de 0, 20€ du kilomètre pour les membres du bureau lors des réunions de bureau (3 par an à Angers en règle générale). Pour les journées de la CNARELA, il est décidé de rembourser les frais de déplacement de deux personnes (billet SNCF), dont deux nuitées.

Ces deux décisions sont votées à l'unanimité.

III. Les perspectives d'action

- Corinne Savariau est désignée comme vice-présidente, Hélène Huet comme vice-trésorière et Claudine Poulet comme secrétaire.

Le montant de l'adhésion reste fixé à 25€, la cotisation de soutien à 40€. Il est décidé que les professeurs-stagiaires ou les étudiants pourront s'inscrire pour une cotisation de 10€.

- Un appel aux élus sera fait pour la défense et/ou promotion des LCA.

- Les problèmes rencontrés pour la rentrée 2014

Pour la rentrée 2014, on signale le démembrement de certains services des professeurs de LCA qui enseigneraient en compléments de service. Il est absolument nécessaire que les collègues vérifient bien à la rentrée de septembre leur ventilation de service pour éviter de telles situations.

Dans l'enseignement privé, il ne serait plus possible de demander le latin et le grec en Option facultative en même temps qu'en Enseignement D'Exploration. De la même manière, une professeure signale que dans son établissement, l'AP est détournée de ses missions pour l'enseignement des LCA.

On constate aussi la concurrence de la LV2 proposée dès la 5^e. Quelles conséquences réelles pour les LCA ? Il semble nécessaire de faire le point sur le nombre d'élèves en LCA dans les établissements qui proposent un enseignement bi-langues.

- Actions

Un « Buzz » latin est proposé à l'Université d'Angers, avec le soutien de l'APLG. Il s'agit de favoriser les liens entre lycée et université à travers une série de quatre conférences qui évoquent les LCA de l'Antiquité à la Renaissance, mais à destination du grand public. Les débouchés de la filière LCA seront aussi évoqués. La presse est conviée.

- Les Journées de l'Antiquité

Yves Touchefeu fait le point sur la préparation : le programme est bouclé et le site bientôt ouvert. Il s'annonce riche et complet dans de nombreuses villes (Jublains, Laval, Nantes, Angers, Le Mans, La Roche sur Yon...)

Le budget général de cette édition devrait être d'environ 10000€.

Des subventions sont attendues : 4000€ de la Région, 2000€ de la DRAC, 1500€ du Conseil général 44, 1500€ de la Ville de Nantes, d'autres peut-être. L'APLG accorde aussi un prêt au Journées de l'Antiquité pour cette préparation.

Agenda

La prochaine réunion du bureau a lieu le 15 mars (pli et envoi des Bulletins)

Du 17 au 23 mars : semaine de l'Antiquité

24 Mars : début des Journées de l'Antiquité

17 mai : AG de la CNARELA à Paris

21 et 22 octobre : journées de la CNARELA à Strasbourg

BILAN FINANCIER APLG au 31/12/2013					
31/12/12	Report solde Portefeuille			2235,23	
31/12/12	Report solde CCP			9161,84	
31/12/12	Total soldes			11397,07	
DATE	RECETTES :		DEPENSES :		SOLDE
	LIBELLE	MONTANT	LIBELLE	MONTANT	
	Report solde CCP				9161,84
07/01/13			Assurance	159,63	
au 11.10			Frais CCP	24,80	
14/01/13			Bulletin janv 2013	634,86	
16/09/13			Bulletin sept 2013	793,43	
			Bureau APLG 13/04/13	223,74	
nov			AG APLG conférencier	178,55	
12/07/13			RV Recteur 8 juin	150,12	
13/03/13			Cot Cnarela	150,00	
janvier			AG APLG Cnarela	111,00	
juin			AG APLG Cnarela	121,00	
16/09/14			Frais postaux	202,32	
			JA Cnarela Arles	284,50	
			JA locales		
au 01.09			Aides voyages	200,00	
16/09/13			Divers	22,80	
04/04/13	Cotisations	510,00			
17/09/13	Cotisations	645,00			
01.01	Cotisations	1505,00			
	TOTAUX :	2660,00		3256,75	8565,09
	Portefeuille				
	TOTAL SOLDE :				
	Situation de compte bancaire au 31/12/2013 :				

BUDGET PRÉVISIONNEL APLG POUR 2014					
DATE	LIBELLE	RECETTES	LIBELLE	DEPENSES	SOLDE
	Report solde				8565,09
	Portefeuille	2250,00			
	Cotisations	2600,00			
			Assurance	130,01	
			Frais CCP	50,00	
			Bulletin 1 sept	900,00	
			Bureau APLG	780,00	
			AG APLG		
février	AG Angers 2 fois si tous viennent		Buzz latin univ. Angers	150,00	
			Cot Cnarela	150,00	
janv	Base remboursement 1 personne		AG APLG Cnarela		
juin			AG APLG Cnarela	130,00	
		4 pages JA et bilan	Frais postaux	150,00	
		2 SNCF + 2 nuitées 75 euros	JA Cnarela Strasbourg	1500,00	
			JA locales	1000,00	
			Frais postaux	200,00	
			Aides voyages	550,00	
			Divers	150,00	
	TOTAUX :	4850,00		5840,01	
	TOTAL SOLDE :				7575,08